

Réunion du Conseil Municipal

Du 28 Novembre 2025

Procès-Verbal de séance

L'an deux mille vingt-cinq le vendredi vingt-huit novembre à vingt et une heures, le Conseil Municipal de PEYROULES, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur CLUET Frédéric, Maire,

Membres présents : Mmes HAULBERT, FRIGENZA, SEBASTIANI-MAYAFFRE
Ms. CLUET, FUNEL, BOUIX, GUERIN, DECLERCQ, CARTON

Membre(s) excusé(s) : Monsieur André GALFRE, Monsieur Eric DUMEZ

Membre(s) absent(s) :

Mme Vanessa SEBASTIANI-MAYAFFRE est désignée Secrétaire de Séance.

1. Secrétariat de séance, Pouvoir(s), Appel et Signature de la feuille d'émargement

Monsieur le Maire prend la présidence de la séance ainsi que la parole. Il propose de désigner Vanessa SEBASTIANI-MAYAFFRE comme secrétaire de séance.

Madame Vanessa SEBASTIANI-MAYAFFRE est désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil Municipal, conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales.

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le(s) pouvoir(s) ci-dessous a été reçu :

- Monsieur André GALFRE donne pouvoir à Monsieur Claude GUERIN

Monsieur le Maire procède à l'appel nominal des membres du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire dénombre 10 conseillers régulièrement présents ou représentés et constate que le quorum posé par les articles L 2121-17 du code général des collectivités territoriales et 10 de la loi N° 2020-290 du 23 Mars 2020 d'urgence modifiée est atteint. Chaque membre présent signe la feuille d'émargement de la séance du Conseil Municipal.

2. Ordre du jour de la séance du Conseil Municipal

Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 29 Août 2025
- Présentation des travaux des commissions communales
- Informations sur les réunions communales
- Informations sur les activités intercommunales
- Délibération N° 1 : Décision modificative sur le budget primitif 2025
- Délibération N° 2 : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'Eau Potable pour l'année 2024
- Délibération N° 3 : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'Assainissement Collectif pour l'année 2024
- Délibération N° 4 : Choix de l'exposition itinérante proposée par la CCAPV
- Point d'information sur la gestion de l'eau potable et de l'assainissement collectif
- Questions diverses

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 Octobre 2025

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de formuler ses remarques sur le procès-verbal de la séance du 24 Octobre 2025.

Le Conseil Municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, avec 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

- **Approuve** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal qui s'est déroulée le 24 Octobre 2025.

Détail des votes du Scrutin			
Membre du conseil municipal	Vote pour	Vote contre	Abstention
Frédéric CLUET	X		
Roger FUNEL	X		
Vanessa SEBASTIANI-MAYAFFRE	X		
Lise HAULBERT	X		
Cécile FRIGENZA	X		
Dominique DECLERCQ	X		
Laurent CARTON	X		
André GALFRE	X		
Claude GUERIN	X		
Gérard BOUX	X		
Eric DUMEZ			

4. Signature du procès-verbal de la séance du 24 Octobre 2025

Monsieur le Maire demande à la secrétaire de séance, Madame Cécile FRIGENZA, de signer le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 24 Octobre 2025.

5. Travaux des commissions communales

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'aucune commission communale ne s'est réunie depuis la dernière séance du conseil municipal.

6. Synthèse des différentes réunions et Informations

Monsieur le Maire présente à l'assemblée une synthèse des différentes réunions qui se sont déroulées dans la période. Ces réunions sont les suivantes :

- Réunion de travail avec l'IT 04 sur la gestion de l'eau le 03/11/2025 ;
- Réunion de travail avec l'IT04 sur la gestion de l'eau le 27/11/2025 ;
- COPIL du rucher communal le 28/11/2025 ;

7. Point d'information sur la C.C.A.P.V.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée une synthèse des échanges qui ont eu lieu lors de la commission culture le 04/11/2025 ;

Monsieur le Maire présente à l'assemblée une synthèse des échanges qui ont eu lieu lors de la commission numérique le 26/11/2025 ;

Monsieur le Maire présente à l'assemblée une synthèse des échanges qui ont eu lieu lors de la commission de gestion des déchets le 27/11/2025 ;

Monsieur le Maire présente à l'assemblée l'agenda des prochaines réunions communautaires.

8. Décisions par délégation de Monsieur le Maire

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il n'a pris aucune décision par délégation depuis la dernière séance du conseil municipal.

9. Délibération N° 1 : Décision modificative sur le budget primitif 2025

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient d'intégrer dans l'inventaire des études réalisées qui ont été suivies de travaux. Il s'agit :

- Etude pour la réhabilitation des stations d'épuration de La Foux et de La Bâtie : 3 748.50 €
- Diagnostic du réseau d'éclairage public : 2 700 €

Il propose donc à l'assemblée la décision modificative sur le budget primitif 2025 comme suit :

Article	Libellé	BP 2025 + DM	Modification	Total
Investissement	Dépenses 21532 / 041	0.00 €	-6 448.50 €	- 6 448. 50 €
	Recettes 203 / 041	0.00 €	+6 448.50 €	+ 6 448. 50 €
Total		0.00 €	0.00 €	0.00 €

Le Conseil Municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, avec 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

- **Approuve** la décision modificative sur le budget primitif 2025 telle que présentée par Monsieur le Maire,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

Détail des votes du Scrutin			
Membre du conseil municipal	Vote pour	Vote contre	Abstention
Frédéric CLUET	X		
Roger FUNEL	X		
Vanessa SEBASTIANI-MAYAFFRE	X		
Lise HAULBERT	X		
Cécile FRIGENZA	X		
Dominique DECLERCQ	X		
Laurent CARTON	X		
André GALFRE	X		
Claude GUERIN	X		
Gérard BOUIX	X		
Eric DUMEZ			

10. Délibération N° 2 : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'Eau Potable pour l'année 2024

Monsieur le Maire précise à l'assemblée qu'une nouvelle réunion est planifiée le 02/12/2025 avec l'IT04 et la DDT afin de consolider la saisie des données dans Sispea. Il convient donc d'attendre cette réunion pour générer le rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'eau potable.

Monsieur le Maire propose donc à l'assemblée de reporter cette délibération à la prochaine séance du conseil municipal.

11. Délibération N° 3 : Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'Assainissement Collectif pour l'année 2024

Monsieur le Maire précise à l'assemblée qu'une nouvelle réunion est planifiée le 02/12/2025 avec l'IT04 et la DDT afin de consolider la saisie des données dans Sispea. Il convient donc d'attendre cette réunion pour générer le rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif.

Monsieur le Maire propose donc à l'assemblée de reporter cette délibération à la prochaine séance du conseil municipal.

12. Délibération N° 4 : Choix de l'exposition itinérante proposée par la CCAPV

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la CCAPV propose des expositions itinérantes dans les communes du territoire. Monsieur le Maire présente à l'assemblée les différentes expositions itinérantes proposées et demande à l'assemblée de se positionner sur une thématique pour l'année 2026.

Au terme des discussions, l'assemblée se positionne sur l'exposition « Trames, Au Fil des Draperies du Verdon » dans la thématique « Industrie ».

Le Conseil Municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, avec 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

- Approuve la demande de l'exposition itinérante « Trames, Au Fil des Draperies du Verdon » à la CCAPV pour la période d'Avril ou Mai 2026 telle que présentée par Monsieur le Maire,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

Détail des votes du Scrutin			
Membre du conseil municipal	Vote pour	Vote contre	Abstention
Frédéric CLUET	X		
Roger FUNEL	X		
Vanessa SEBASTIANI-MAYAFFRE	X		
Lise HAULBERT	X		
Cécile FRIGENZA	X		
Dominique DECLERCQ	X		
Laurent CARTON	X		
André GALFRE	X		
Claude GUERIN	X		
Gérard BOUX	X		
Eric DUMEZ			

13. Délibération N° 5 : Programme de travaux O.N.F. pour l'année 2026

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a rencontré la technicienne de l'ONF le 27 novembre dernier afin de réaliser un point de situation sur les différents dossiers en cours concernant la gestion de la forêt communale.

Au cours de cet échange, le technicien de l'ONF a proposé à Monsieur le Maire le programme de travaux pour l'année 2026. Ce dernier comporte les actions suivantes :

- Installation d'un panneau d'entrée pour le massif forestier ;
- Réalisation de panneaux pédagogiques pour la prévention des incendies de forêt.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de fixer le montant du programme de travaux ONF pour l'année 2026 à 4 000 € HT afin de respecter les engagements budgétaires des années précédentes sur ce poste. Il propose de valider les actions suivantes au titre du programme de travaux 2026 :

- Réalisation de panneaux pédagogiques pour la prévention des incendies de forêt ;
- Marquage des limites parcellaires sur la parcelle cadastrée WL 91 du massif de Chandy ;

Le Conseil Municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu et après en avoir délibéré, avec 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

- **Approuve** le programme de travaux ONF pour l'année 2026 tel que présenté par Monsieur le Maire,
- **Charge** Monsieur le Maire de communiquer cette décision au technicien de l'ONF,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à l'exécution de la présente délibération.

Détail des votes du Scrutin			
Membre du conseil municipal	Vote pour	Vote contre	Abstention
Frédéric CLUET	X		
Roger FUNEL	X		
Vanessa SEBASTIANI-MAYAFFRE	X		
Lise HAULBERT	X		
Cécile FRIGENZA	X		
Dominique DECLERCQ	X		
Laurent CARTON	X		
André GALFRE	X		
Claude GUERIN	X		
Gérard BOUIX	X		
Eric DUMEZ			

14. Point d'information sur la gestion de l'eau potable et de l'assainissement collectif

Monsieur le Maire présente à l'assemblée un point de situation sur les travaux d'eau potable et d'assainissement collectif.

15. Questions Diverses

15.1. Assemblée générale de l'IT04

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la prochaine assemblée générale de l'IT04 aura lieu le 18 décembre 2025 à 14h00 à Digne les Bains. La commune ne pourra pas être représentée lors de cette assemblée générale.

15.2. Décès de Monsieur Yves Pelissier

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Monsieur Yves Pelissier, habitant du hameau de La Bâtie, est décédé. Les obsèques auront lieu le jeudi 04 Décembre 2025 à 14h30.

15.3. Pétition proposée par l'UNAF contre le frelon asiatique

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'UNAF propose une pétition pour demander un plan d'action au gouvernement pour lutter contre le frelon asiatique. Cette pétition sera communiquée dans le prochain bulletin municipal.

15.4. Contrat d'assistance juridique pour la commune

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il souhaite souscrire à un contrat d'assistance juridique proposé par une avocate des Alpes de Haute Provence. Ce contrat permettrait d'avoir l'assistance d'une avocate dans la rédaction des courriers administratifs. L'assemblée émet un avis favorable sur cette proposition.

15.5. Réunion de chantier de l'atelier relais

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la première réunion de chantier de l'atelier relais est planifiée le 12 décembre 2025 à 14h00.

15.6. Embâcles dans le gué du chemin du Villard

Madame Lise HAULBERT informe Monsieur le Maire que des embâcles ont été déposés dans le gué du chemin du Villard par des promeneurs. Monsieur le Maire va demander au service technique de la commune d'intervenir afin de nettoyer le gué.

15.7. Survol d'un drone sur le hameau de Peyroules

Madame Cécile FRIGENZA informe Monsieur le Maire qu'un drone a survolé le hameau de Peyroules le lundi 24 novembre dans la matinée. Ce drone a notamment survolé des habitations dont celle de Mme FRIGENZA.

15.8. Installation d'une crèche

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le comité des fêtes de Peyroules a demandé l'autorisation d'installer une crèche dans le four communal de Peyroules. Monsieur le Maire rappelle que le principe de laïcité doit être respecté par les collectivités territoriales dans les principes de la République.

Monsieur le Maire va donc informer la présidente du comité des fêtes de Peyroules qu'il n'est pas possible d'installer une crèche dans le four communal.

15.9. Panneau voie sans issue au hameau de la Bâtie

Madame Lise HAULBERT demande à Monsieur le Maire la possibilité d'installer un panneau d'interdiction d'accès au chemin des Ribassons à l'exception des riverains.

Monsieur le Maire va étudier cette demande et la traitera avec les agents du service technique.

15.10. Tuyau d'eau potable apparent

Monsieur Roger FUNEL informe Monsieur le Maire qu'un tuyau d'eau est apparent à proximité du bassin d'eau potable du hameau de Peyroules.

Monsieur le Maire va demander aux agents du service technique de procéder à la sécurisation de ce tuyau.

15.11. Cérémonie de la Sainte-Barbe de Castellane

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la cérémonie de la Sainte-Barbe du CIS de Castellane sera organisée le samedi 13 décembre. Madame Cécile FRIGENZA représentera la commune lors de cette cérémonie.

16. Signature du registre des délibérations de la séance

Monsieur le Maire invite la secrétaire de séance, Madame Cécile FRIGENZA, à signer le registre des délibérations qui ont été prises lors de la séance du 28 novembre 2025.

La séance levée : 00h00

F. CLUET
MAIRE DE PEYROULES



V. SEBASTIANI-MAYAFFRE
La secrétaire de séance



